

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Narcisse MRC des Chenaux, tenue à la salle des conférences du bureau municipal, 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, le jeudi 19 mars 2015 à 17h30, sont présents, le maire monsieur Guy Veillette, mesdames les conseillères Nathalie Jacob, Mireille Paquin et messieurs les conseillers René Pinard et Denis Chartier, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent. Cette séance est convoquée par monsieur Guy Veillette, maire, conformément aux dispositions du code municipal.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 17h35. Il motive l'absence de madame Linda McCulloch et de monsieur Gilles Gauthier, tous deux retenus à l'extérieur. Il fait la lecture de l'ordre du jour, lequel est annexé à la page 1894 du présent procès-verbal.

2015-03-28

**Acceptation des soumissions pour la fourniture des luminaires de rues à DEL**

**ATTENDU** la subvention de la compagnie Hydro-Québec pour le remplacement des luminaires de rues existant, dans le cadre du programme Bâtiment, volet Éclairage public à DEL;

**ATTENDU** qu'un bon de commande pour l'achat des lumières de rues à DEL devra être transmis à Hydro-Québec avant le 31 mars prochain, date de fin du programme Bâtiment, volet Éclairage public;

**ATTENDU** que la municipalité procédera, au courant de l'année 2016, à l'installation des nouveaux luminaires de rues, dans le cadre du programme Bâtiment, volet Éclairage public à DEL;

**ATTENDU** que la municipalité a procédé à des appels d'offres sur invitation le 10 mars 2015 pour la fourniture des lumières de rues à DEL;

**ATTENDU** qu'à l'heure et à la date fixée pour la réception des soumissions, le 19 mars 2015 à 11h00, les soumissions reçues ont été ouvertes publiquement à compter de 11h01;

**ATTENDU** que trois professionnels dans le domaine de la fourniture de matériaux d'éclairage public à DEL, avaient été invités à soumissionner dont : LUMEN inc., Franklin Empire inc. et Westburne;

**ATTENDU** que suite à l'ouverture de l'enveloppe de la compagnie LUMEN inc. celle-ci était conforme et la soumission était la plus basse;

**ATTENDU** les prix soumis taxes et escomptes inclus, pour la fourniture de matériaux d'éclairage public présentés au tableau suivant:

<b>Compagnies</b>	<b>Prix</b>
LUMEN inc.	77 723,91\$
Franklin Empire inc	Pas soumissionné
Westburne	86 517,77\$

**(ATTENDU)**

**ATTENDU** qu'un comité de sélection a été formé par Stéphane Bourassa, directeur général et que chacun des membres du comité s'est engagé solennellement à juger les offres de services avec impartialité et éthique;

**À CES CAUSES**, il est proposé par monsieur Denis Chartier  
Appuyé par monsieur René Pinard  
Et résolu :

**QUE** le préambule fait partie de la présente résolution ;

**QUE** le conseil accepte l'analyse de la soumission réalisée par le comité de sélection, selon le devis faisant l'objet de l'appel d'offres soumis le 10 mars 2015 pour la fourniture de matériaux d'éclairage public à DEL pour notre projet de remplacement des lumières de rues.

**QUE** le conseil mandate LUMEN inc. pour la fourniture de matériaux d'éclairage public à DEL pour notre projet de remplacement de lumières de rues selon les modalités de l'appel d'offres pour un montant de 77 723,91\$, taxes incluses.

**QUE** tous les documents d'appel d'offres soient consignés au dossier d'éclairage public dans le cadre du programme Bâtiment, volet Éclairage public à DEL.

Adoptée à l'unanimité.

2015-03-29

**Acceptation du prix de la compagnie fournitures de Bureau Denis pour le renouvellement des chaises de la salle de conférence du bureau municipal**

**ATTENDU** que la municipalité a débuté à l'automne 2014 son projet de réaménagement des espaces bureau de son bureau municipal;

**ATTENDU** que le projet est pratiquement terminé et qu'il ne reste que quelques finitions;

**ATTENDU** que le renouvellement des chaises de la salle de conférence du bureau municipal, fait partie de son projet de réaménagement des espaces bureau qui date de 1996;

**ATTENDU** que quelques modèles de chaises ont été vues et essayé;

**ATTENDU** que le modèle de chaise numéro 26577-01 Fauteuil Ultra noir, fourni par fournitures de Bureau Denis, est celui retenu par les membres du conseil municipal;

**À CES CAUSES**, il est proposé par monsieur Denis Chartier  
Appuyé par madame Mireille Paquin  
Et résolu :

**QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente;

**QUE** le conseil municipal accepte de faire l'achat de 8 chaises pour le remplacement des chaises de sa salle de conférence de son bureau municipal, fourni par Fournitures de Bureau Denis au montant de 249,99\$, chacune, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité.

**Période de questions**

- Aucune question.

**(CLÔURE)**

2015-03-30

**Clôture de l'assemblée**

**ATTENDU** que l'ordre du jour est épuisé ;

**À CES CAUSES**, il est proposé par madame Mireille Paquin  
Appuyé par madame Nathalie Jacob  
Et résolu :

La clôture de l'assemblée à 17h48.

Adoptée à l'unanimité.

---

Guy Veillette, maire

---

Stéphane Bourassa,  
Directeur général